
S. E. P. A. N. S. O. Pyrénées-Atlantiques



Maison de la nature et de l'environnement de Pau

Domaine de Sers. Allée Comte de Buffon 64000 PAU

sepanso64@gmail.com

<http://www.sepanso64.org/spip.php?page=sommaire>

Le 5 avril 2017

Monsieur Daniel Bonnet,
Commissaire enquêteur désigné
Enquête Publique
Commune de Mont

Objet de l'enquête : Demande de régularisation d'une activité de traitement de déchets liquides située sur la commune de Mont. Demande présentée par SOBEGI environnement. Dossier établi par SAFEGE ingénieurs conseils.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

La SEPANSO, association agréée pour la protection de l'environnement, vous demande de bien vouloir repousser de 30 jours la clôture de l'enquête publique et demande que soit organisée une réunion d'information publique.

La formulation tardive de cette demande est due à la difficulté pour notre association d'étudier correctement les centaines de pages des documents fournis par SAFEGE.

Le nombre de renseignements techniques rend le travail citoyen de nos membres très difficile à effectuer en un mois alors qu'ils mènent en parallèle leurs activités normales.

Nous souhaitons que le déroulement de la réunion publique se fasse en présence de SOBEGI et SAFEGE ce qui permettra d'établir un échange fructueux avec le public et d'apporter des réponses circonstanciées aux questions soulevées.

Nous souhaiterions également, dans la mesure du possible, que soit aussi organisée une visite du site de traitement de déchets avant la réunion publique.

Enfin, nous notons que le bureau de la Commission de Suivi des Sites du 22 mars 2017 n'a pas été saisi de cette enquête publique. Cela aurait permis à l'ensemble des membres présents d'avoir davantage de renseignements concernant ce dossier complexe.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Président;
Cathy Soublès-Benavente
Vice Présidente de la SEPANSO 64.
Membre de la Commission du Suivi de Sites